

Pays de la Loire, Sarthe  
Le Lude  
2-4 rue du Mail

## **Église paroissiale Notre-Dame-des-Vertus puis église du prieuré Saint-Aubin**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IA72001967  
Date de l'enquête initiale : 2004  
Date(s) de rédaction : 2009  
Cadre de l'étude : inventaire topographique  
Degré d'étude : étudié

### **Désignation**

Dénomination : église paroissiale, prieuré  
Vocable : Notre-Dame-des-Vertus  
Destinations successives : maison d'habitation  
Parties constituantes non étudiées : maison

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 1971. AC 10 à 13-43

### **Historique**

L'église Notre-Dame des Vertus fut construite au XIIe siècle hors les murs, devant la porte de l'Image. Elle se trouve ainsi hors le territoire seigneurial des châtelainies du Lude et de la Motte sous le Lude. Elle remplacerait une première église Saint-Jouin détruite lors des invasions normandes qui était située près des écuries actuelles du château, à proximité du châtelet de la Motte-sous-le Lude. L'implantation d'un prieuré aux abords de cette toute première église pose très vite des problèmes de place pour le cimetière environnant. L'église paroissiale est alors transportée hors les murs, et prend le vocable de Notre-Dame des Vertus. Les vestiges conservés sont probablement du XIIe siècle. À une époque inconnue, l'église paroissiale retourne dans la ville et prend le vocable de saint-Vincent. Le prieuré vient alors s'établir aux abords de l'ancienne église Notre-Dame-des-Vertus qui devient la chapelle priorale.

Période(s) principale(s) : 12e siècle, limite 15e siècle 16e siècle, milieu 17e siècle

### **Description**

L'église se composait d'une nef à vaisseau unique plus large que le chœur aujourd'hui détruit. La porte occidentale donnait sur le grand cimetière de la ville (aujourd'hui place du Mail). Les murs sont construits en moyen appareil de calcaire de forme cubique et aux angles émoussés. La nef était éclairée de baies en plein cintre. Des peintures murales ornaient tout le tour de la nef, y compris l'arc triomphal. Nous ne savons pas en quel honneur ce décor fut installé, il est possible que ce soit pour la naissance de Louis XIV, en 1638.

Il ne reste que peu de chose de la maison priorale sinon les bâtiments adossés au nord de la nef, aujourd'hui très remaniés.

### **Éléments descriptifs**

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; pierre de taille  
Plan : plan allongé

## Typologies et état de conservation

État de conservation : remanié, vestiges

## Décor

Techniques : peinture

Représentations : fleur de lys

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

## Références documentaires

### Documents d'archive

- Archives départementales de la Sarthe ; B 4764. **Prieuré du Lude.**

## Annexe 1

### Prieuré du Lude (Archives départementales de la Sarthe. B 4764).

[transcription Christine Toulhier]

Aujourd'hui premier de juillet 1680 sur les 10 heures du matin, devant nous Louis Péan licentié es droits bailly et juge ordinaire du comté du Lude / A comparu noble & discret Me Jean Robert docteur de sa maison Société de Sorbonne curé de Saint-André des Arts à Paris & prieur du Lude par Me Charles Moriceau son procureur en personne lequel nous a requis vouloir procéder à a monstree et visitation des logis et bastiments déppendant du dit prieuré et à la nécessité qu'il a de faire plusieurs réfection, mesme quelques ouvertures et changements pour l'utilité et commodité des dits bastiments et ceux des lieux et mestairies de Raillon & Boutehait en conséquence de notre ordonnance rendue sur la requête qu'il nous avait présenté le 22e juin dernier, offrant comme il a fait par la ditte requeste y employer les deniers, procédant du droit d'indemnité des fondations faites par deffunt Charles Collon, et Marguerite Thiot pour tenir lieu de remploy audit prieuré de l'aliénation faite des héritages légués et qui sont de présent en main morte par le moyen des dits legs & de la réception du dit droit d'indemnité sans préjudicier néantmoins aux droits seigneuriaux réservé sur les dites choses , Comme aussy comparu le procureur fiscal de cette court en personne lequel nous a dit avoir eu communication de la d. requeste ensemble des actes contenant les fondations et legs faits par les dits deffunts Cosson et Thiot & de la transaction faite ensuite entre le dit Moriceau pour le dit sieur prieur et les héritiers des dits deffunts concernant le dit droit d'indemnité et s'estre transporté audit prieuré où il a reconneu y avoir nécessité de faire plusieurs réfections, pourquoy il a déclaré pour Monseigneur de la cour duquel le dit prieuré est tenu et relevant à foy et hommage qu'il consent et est d'avis que les derniers procédant de la dite indemnité soient employés aux plus utiles refections des logis et bastiments du dit bénéfice mesme à faire quelques ouvertures ou changement de degréz en tant qu'ils peuvent suffire par avis d'experts et gens a ce connaissants dontil offre communier pour les intérêts de mondits seigneur de la court et du public DESQUELLES comparutions, requisitions et déclarations avons. A voir les logis et bastiments du d prieuré et faire raport de l'estat d'iceux, et de la nécessité qu'il y a dy faire des réfections et quelques ouvertures et changements de degréz pour l'utilité Et à l'instant ont comparu les dits Boisseau et Congnard experts communs par les d partyes desquels . Et les dits jours sommes transportés avec Me jean Razin notaire greffier dans les logis des dits prieuré joignant la chapelle Notre-Dame des Vertus sur les deux heures après midy, où estant ont comparus des partyes Comme aussy ont comparu les dits Boisseau me tailleur de pierre et Coignard charpentier expertscommuns par les dites partyes Description sommaire de ce qui nous est aparau aux dits logements, lesquels nous sont apparus estre composé de deux vieils corps de logis fort anciens joignant la chapelle Notre Dames des Vertus, les muraille de laquelle servent de pignons et clostures à l'un des bouts des dits bastiments entre lesquels y a une petite allée de quatre pieds qui fait la séparationd es dits deux vieils corps de logis, que le premier d'yceux quy joint et regarde le grand cimetièrre est assez élevé et est composé seulement d'une chambre basse à cheminée d'une croisée qui regarde par le grand cimetièrre de laquelle les grilles de fert sont hostée et coupée, pour les deux tiers et nous a esté raporté par les voisins qu'il y a plus de trente ans qu'ils les ont veues semblables que dans la d chambre qui nous a semblé fort sombre et humide il y a un degré ou escallier de bois, qu'au-dessus y a une chambre haute aussy à cheminée et un grenier dessus couvert d'ardoise. Et l'autre logis est composé d'une chambre basse à cheminée d'une antichambre ou cabinet où il y a un degré servant pour monter dans le grenier qui est au-dessus, et que les dites chambres sont forts sombres obscures humides et point pavées sinon de terre, CE fait avons en présence des dites partyes receu le raport des dits experts lesquels nous ont déclarés et raporté qu'il est nécessaire de refaire poser des grilles de fer à la dite croisée de la chambre basse du dit premier corps de logis refaire icelle croisée mesme de faire une ouverture plus grande, sinon,

faire une autre seconde ouverture à la d chambre du costé tirant vers la grande porte de la chapelle afin di donner du jour et clarté, ny en aiant suffisamment, Qu'en outre il est nécessaire d'hoster les deux escaliers qui sont tant en la d première chambre que dans l'entrée ou cabinet de l'autre corps de logis attendu que les d montées ou escaliers occupent la meilleure partie des dits logements, et reclorre le haut des dites montées de soliveaux bousillage et pavage, et au lieu des dites montées est nécessaire n faire une au bout de la dite allée servant de séparation aux dits deux corps de logis joignant la muraille de la d chapelle laquelle montée ou degré aura communication tant en la chambre haute du dit premier logis que dans le grenier de l'autre corps, et à ceste fin y faire les portes et ouvertures nécessaires , et au-dessus d'icelle montée ou degré faire un petit ballet pour empescher les eaux d'y tomber, Que pour faire les dits besongnes et ouvrages y fournir de mathériaux propres en se servant de ceux des vieilles montées en tant qu'elles pourront servir, il appartient du moings la somme de six vingt dix livres, et ne les voudroient faire et entreprendre à moings, en outre ont rapporté qu'ils erait nécessaire de paver les d chambres basses et cabinet sinon les careler de bois pour hoster l'humidité et aussy pour la propreté des dits logements, desquels raports avons ., avons remis et différé de procéder à la visitation des lieux et mestairies de Raillon, Boutehet dépendants du d prieuré jusqu'à ce que le d sieur prieur ait en communication des présentes et nous sommes avecq les procureurs de la court Moriceau, experts retirés .»

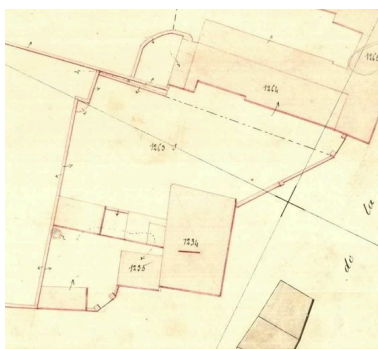
## Illustrations



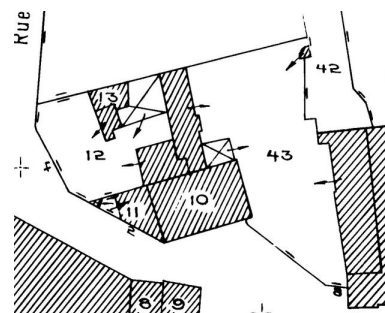
Plan cadastral, vers 1789 : l'église est entière, le portail dégagé et le choeur est plus étroit que la nef.  
Phot. Yves (reproduction) Guillotin  
IVR52\_20127201300NUCA



La nef : façade méridionale  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20147202188NUCA



Plan de situation, 1846.  
IVR52\_20147200058NUCA



Extrait cadastral, AC, 1971.  
IVR52\_20147201066NUC



Mur de refend entre la nef et le choeur, pris de l'Est.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20117200982NUCA



Mur nord de la nef.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20117200983NUCA





Vue d'ensemble prise du nord.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20117200984NUCA



Charpente de la nef.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20117200908NUCA



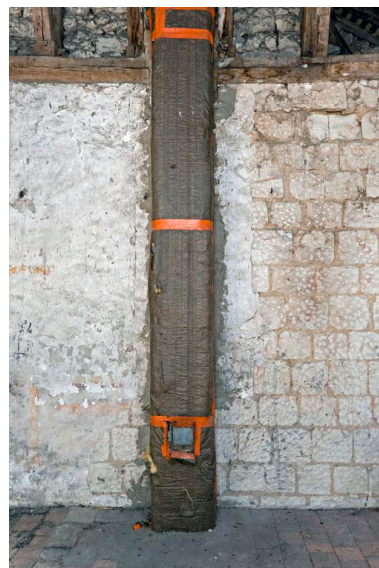
Charpente de la nef, vue prise de l'occident : pignon est avec la trace de l'arc diaphragme.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20117200909NUCA



Pignon est de la nef : poinçon de la charpente et au-dessus, vestige d'un mur-clocher.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20117200911NUCA



La charpente à chevrons-portant-ferme.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20117200912NUCA

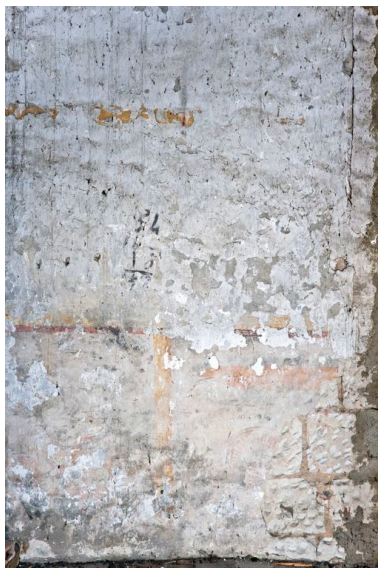


Mur nord, 1ère travée : la gaine passe devant une baie en plein cintre obstruée.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20117200913NUCA

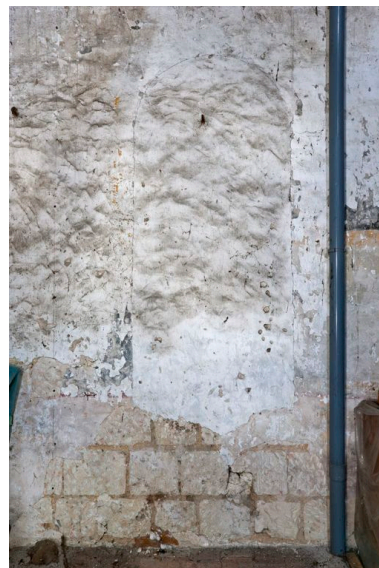




Mur nord, 1ère travée,  
détail : décor peint de lignes  
horizontales jaune et rouge.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20117200914NUCA



Mur nord, idem : décor peint sous  
forme de registres superposés.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20117200915NUCA



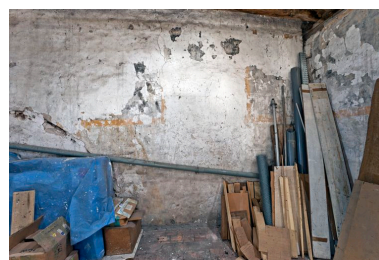
Mur nord, 2e travée : baie  
en plein cintre obstruée.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20117200916NUCA



Angle nord-est de la nef : une bande  
jaune limite le registre supérieure  
orné de fleurs de lys. Le tout se  
retourne sur l'arc diaphragme.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20117200917NUCA



Angle nord-est, détail : trace  
de peinture sous l'enduit peint ?  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20117200918NUCA



Pignon est de la nef, détail : décor  
peint à droite de l'arc diaphragme.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20117200921NUCA



Arc diaphragme, détail.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20117200919NUCA



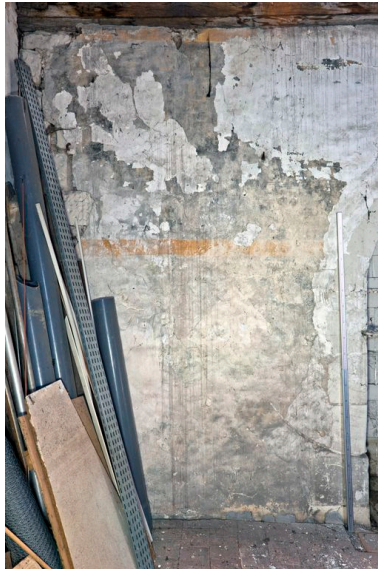
Mur sud.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20117200922NUCA



Mur sud, détail : fleurs  
de lys sur fond sombre.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20117200923NUCA



Angle sud-ouest de la nef.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20117200925NUCA



Angle sud-est : le décor se poursuit sur le mur sud. A droite autre baie cintrée.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20117200920NUCA



Ancien jardin du prieuré : fabrique.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20117200985NUCA

## Dossiers liés

**Oeuvre(s) contenue(s) :**

**Oeuvre(s) en rapport :**

Le Lude : présentation de l'aire d'étude (IA72002019)

Auteur(s) du dossier : Christine Toulhier

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général





Plan cadastral, vers 1789 : l'église est entière, le portail dégagé et le chœur est plus étroit que la nef.

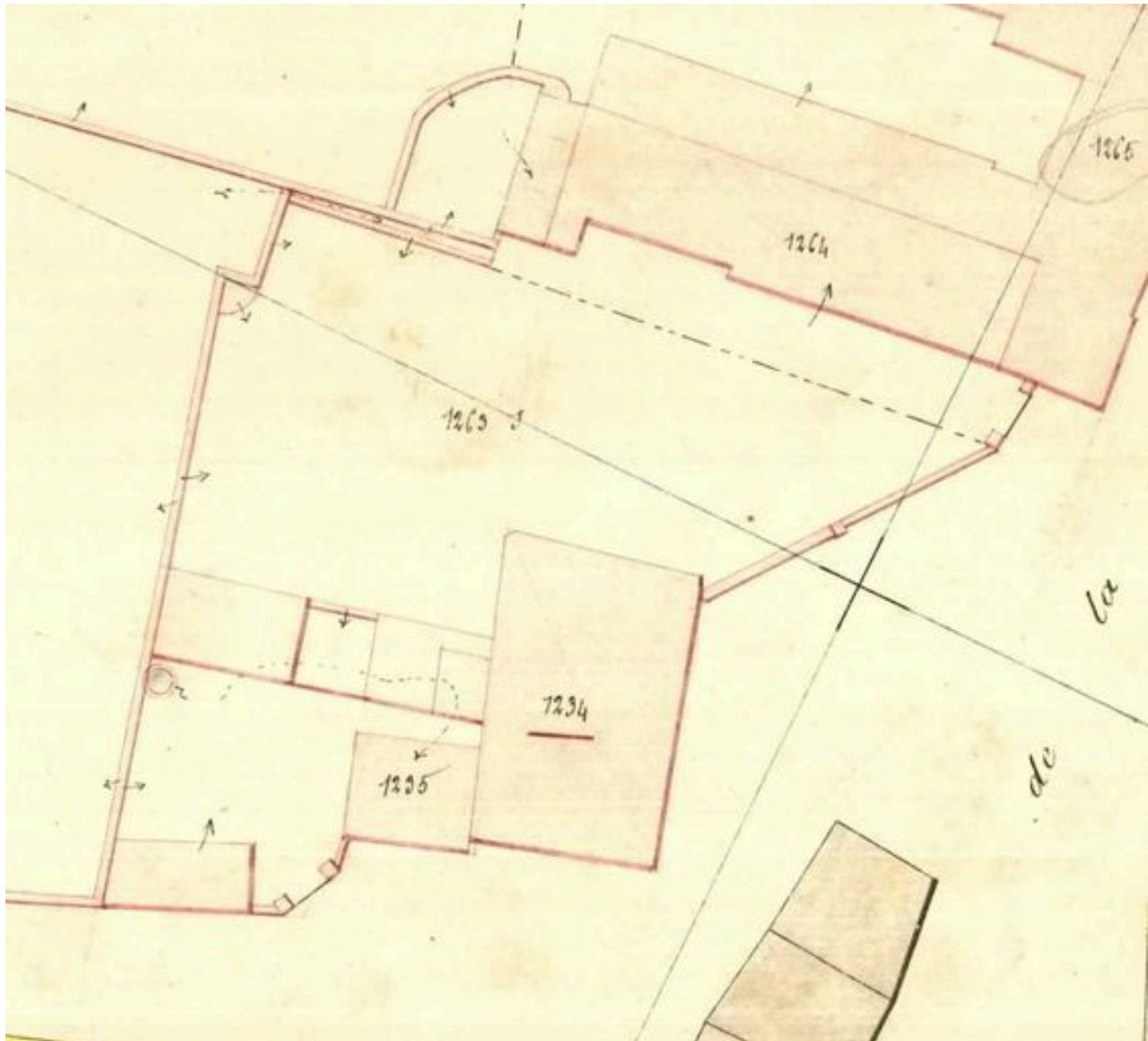
Référence du document reproduit :

- .Plan cadastral vers 1789  
Collection particulière : sscote

IVR52\_20127201300NUCA

Auteur de l'illustration : Yves (reproduction) Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de situation, 1846.

Référence du document reproduit :

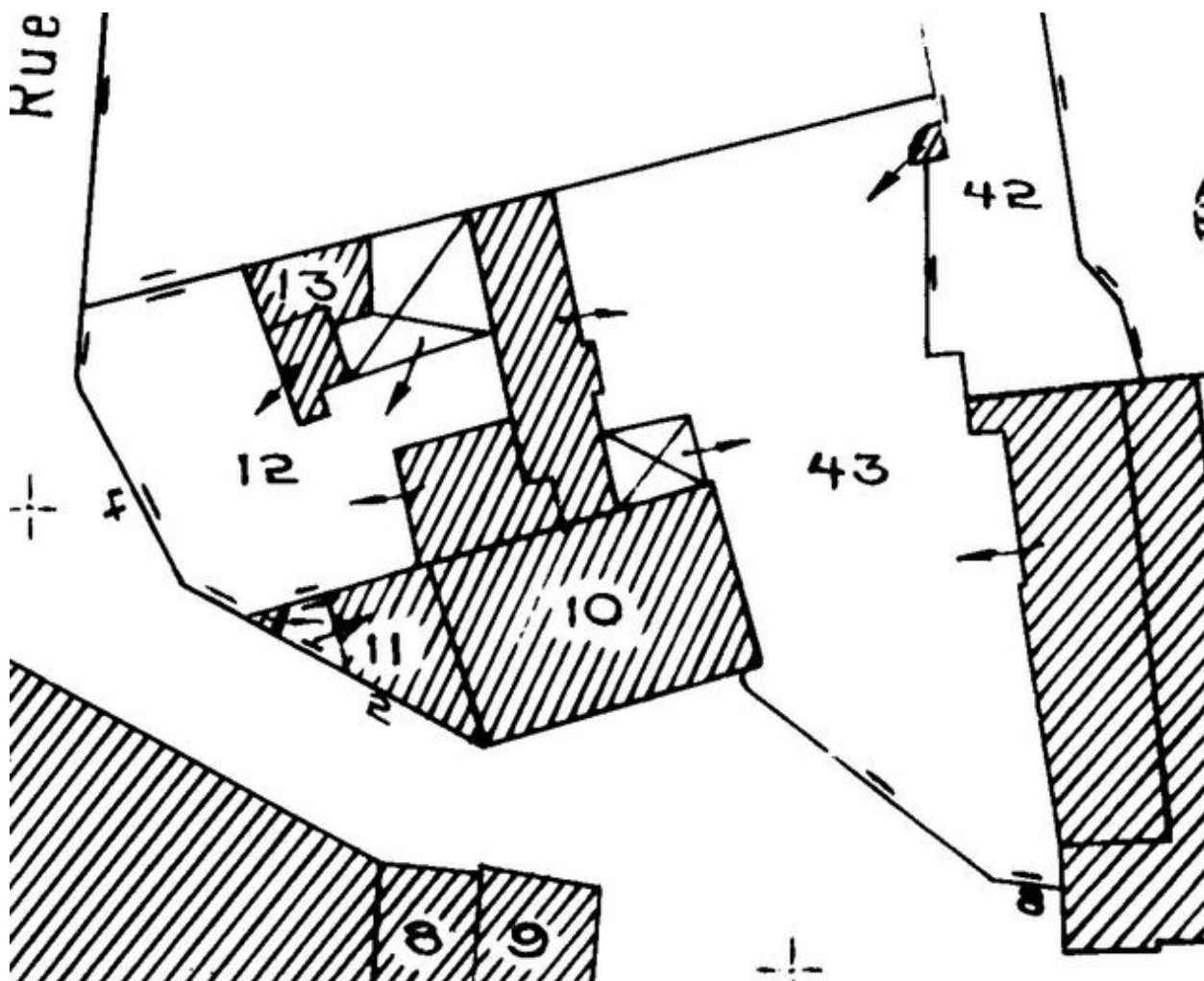
- .Cadastré 1846, D3 9e dév  
Archives départementales de la Sarthe, Le Mans

IVR52\_20147200058NUCA

(c) Conseil départemental de la Sarthe

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Extrait cadastral, AC, 1971.

Référence du document reproduit :

- .cadastre 1971,AC  
Archives communales, Le Lude

IVR52\_20147201066NUC

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives communales du Lude  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La nef : façade méridionale

IVR52\_20147202188NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mur de refend entre la nef et le choeur, pris de l'Est.

IVR52\_20117200982NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite





Mur nord de la nef.

IVR52\_20117200983NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite



Vue d'ensemble prise du nord.

IVR52\_20117200984NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite





Charpente de la nef.

IVR52\_20117200908NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite





Charpente de la nef, vue prise de l'occident : pignon est avec la trace de l'arc diaphragme.

IVR52\_20117200909NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite



Pignon est de la nef : poinçon de la charpente et au-dessus, vestige d'un mur-clocher.

IVR52\_20117200911NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite





La charpente à chevrons-portant-ferme.

IVR52\_20117200912NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite





Mur nord, 1ère travée : la gaine passe devant une baie en plein cintre obstruée.

IVR52\_20117200913NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite



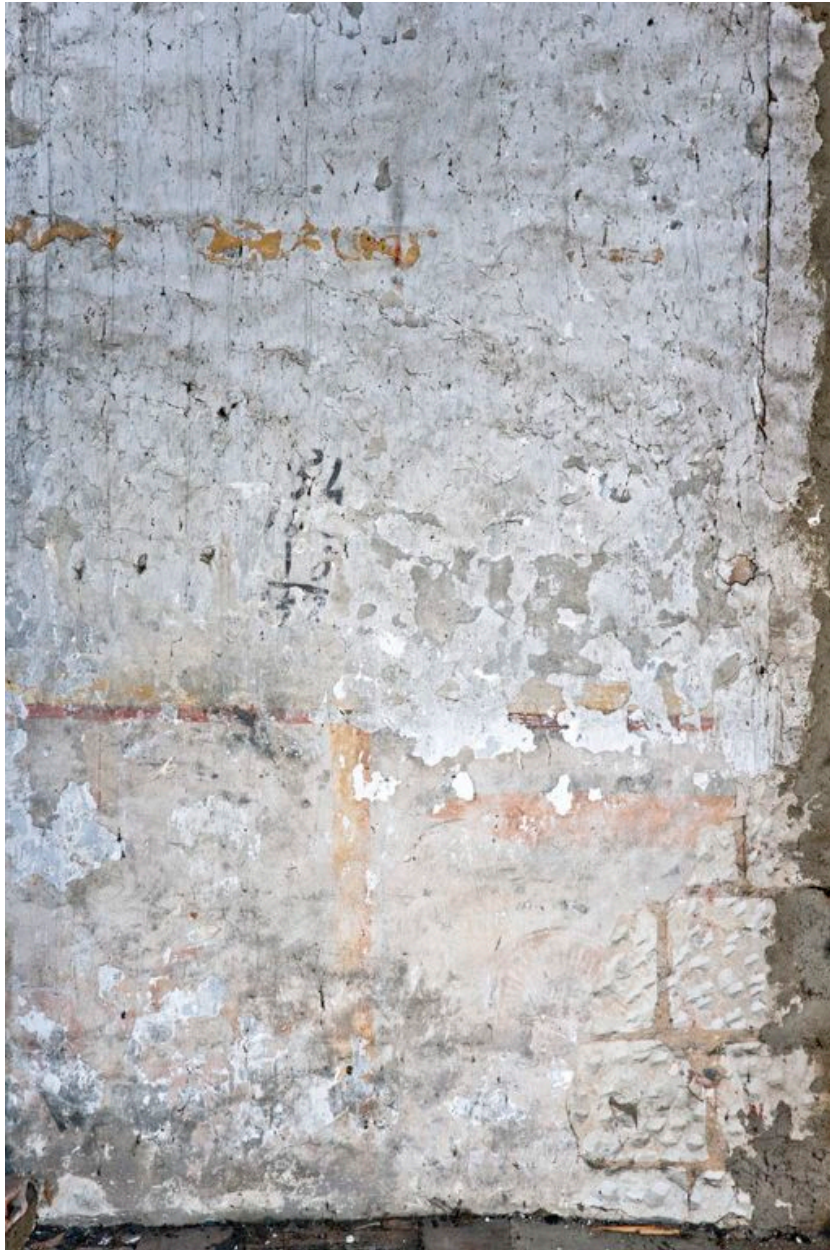
Mur nord, 1ère travée, détail : décor peint de lignes horizontales jaune et rouge.

IVR52\_20117200914NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite





Mur nord, idem : décor peint sous forme de registres superposés.

IVR52\_20117200915NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite





Mur nord, 2e travée : baie en plein cintre obstruée.

IVR52\_20117200916NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite



Angle nord-est de la nef : une bande jaune limite le registre supérieure orné de fleurs de lys. Le tout se retourne sur l'arc diaphragme.

IVR52\_20117200917NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite





Angle nord-est, détail : trace de peinture sous l'enduit peint ?

IVR52\_20117200918NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite





Pignon est de la nef, détail : décor peint à droite de l'arc diaphragme.

IVR52\_20117200921NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite



Arc diaphragme, détail.

IVR52\_20117200919NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite





Mur sud.

IVR52\_20117200922NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite



Mur sud, détail : fleurs de lys sur fond sombre.

IVR52\_20117200923NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite



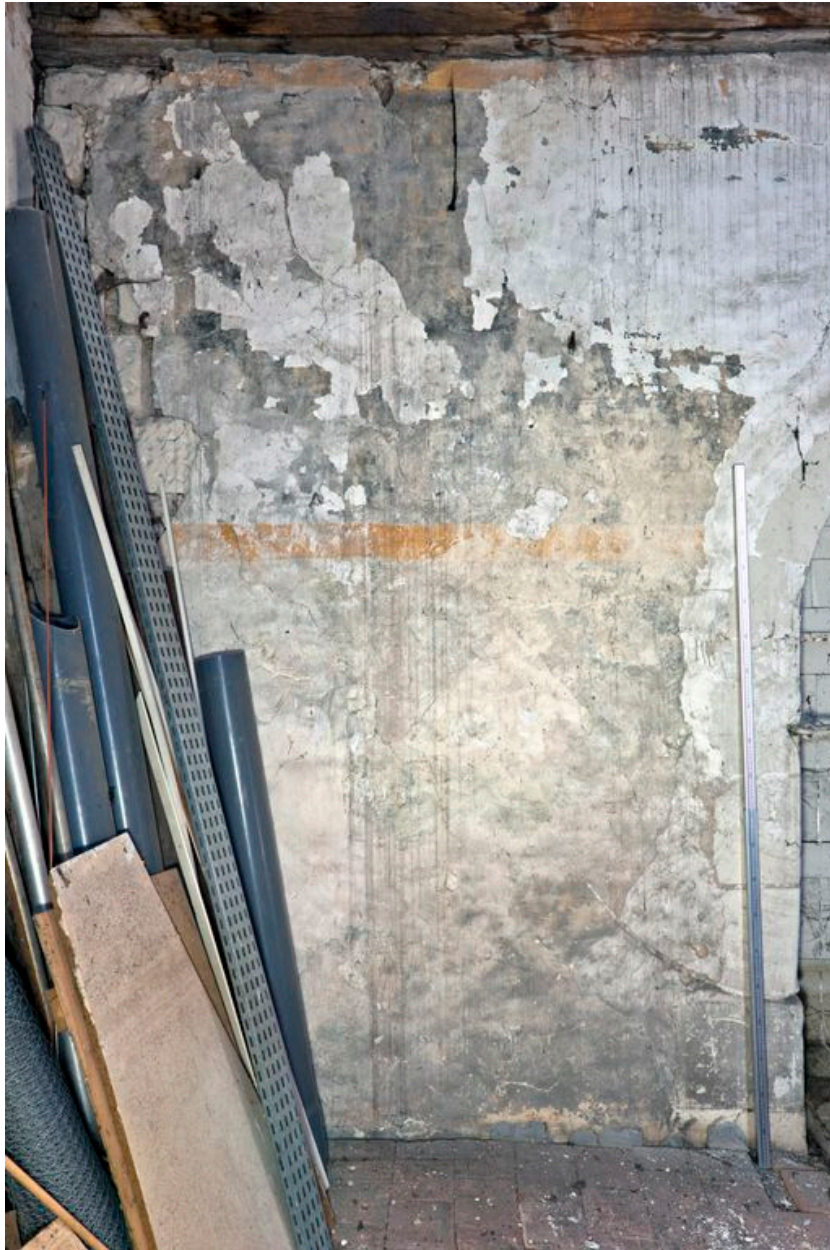


Angle sud-ouest de la nef.

IVR52\_20117200925NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite



Angle sud-est : le décor se poursuit sur le mur sud. A droite autre baie cintrée.

IVR52\_20117200920NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite





Ancien jardin du prieuré : fabrique.

IVR52\_20117200985NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite